

**MAIRIE
DE
NOYELLES-sous-LENS
62221**

**Canton de
Harnes**

Arrondissement de Lens

**Département du
Pas-de-Calais**

**Téléphone :
03.21.13.02.31**

**Télécopie :
03.21.13.02.40**

Objet : Conseil Municipal

Nos réf. : AR/MG/VVL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Noyelles-sous-Lens, le 17 mai 2023

**Le Maire de Noyelles-sous-Lens
Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin**

À

**Mesdames et Messieurs les Adjoints
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux
62221 NOYELLES-sous-LENS**

Chers(es) Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se déroulera le mercredi 24 mai 2023 à 18 h 30, salle d'honneur.

ORDRE DU JOUR

1. Suppression d'un poste d'Adjoint,
2. Création d'un poste de Conseiller Municipal Délégué,
3. Modifications des commissions :
 - travaux et marchés publics,
 - appel d'offres.
4. Adoption du procès verbal de la réunion de Conseil Municipal du 15 mars 2023,
5. Adoption des comptes-rendus des commissions municipales :
 - vie association du 20 mars 2023, transmis le 11 mai 2023,
 - enseignement – jeunesse du 05 avril 2023, transmis le 16 mai 2023,
 - logements et urbanisme du 26 avril 2023, transmis le 16 mai 2023.
6. Décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
7. Adoption du Compte de gestion 2022,
8. Adoption du Compte Administratif 2022 et affectation des résultats,
9. Annulation de titres par créances éteintes,
10. Admission en non-valeurs,
11. Délibération de principe pour apurement de régie,
12. Dotation de Solidarité Urbaine 2022,
13. Subventions exceptionnelles,
14. Modification du tableau des effectifs,
15. Renouvellement des membres de la commission de suivi de site (CSS) de RECYTECH,
16. Modification des membres de la commission de suivi de site de la Société CALLERGIE,
17. Constitution d'un groupement de commandes – permis de louer et de diviser,
18. Cessions de logements locatifs,
19. Vente de terrains à l'AHNAC.

Dans l'attente,

Je vous prie de croire, Chers(es) Collègues, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Le Maire,
A. ROGER**

***Toute correspondance doit être adressée impersonnellement
à Monsieur le Maire de 62221 NOYELLES-sous-LENS***